

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1932

présenté par

Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	4 500 000	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	4 500 000
TOTAUX	4 500 000	4 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'augmenter les crédits alloués à la mesure « *Mieux relier les jeunes à la nature* ».

Si la jeunesse est particulièrement mobilisée sur les questions de transitions écologiques, il faut accompagner concrètement cette jeunesse dans des actions en lien avec cette thématique. Pour cela, les moyens prévus à hauteur de 500 000 euros semblent très insuffisants, et ne sont pas à la hauteur de la volonté de l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire de permettre aux plus jeunes de s'engager dans des actions permettant de répondre à l'urgence climatique.

La mesure « *Mieux relier les jeunes à la nature* » devrait également pouvoir servir pour d'autres projets que ceux seulement en lien avec la nature et la biodiversité. Il faut également soutenir des projets en lien avec d'autres aspects de la transition écologique comme l'alimentation durable ou encore des actions permettant d'aller vers la décroissance.

La mesure « *Mieux relier les jeunes à la nature* » de la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB) prévoit de toucher 5 000 jeunes. Au vu de l'urgence climatique ainsi que de la mobilisation de la jeunesse, il est indispensable d'abonder cette mesure pour permettre au plus de jeunes possible de participer à des mesures concrètes. Passer cette mesure de 500 000 euros à 5 millions d'euros permettrait ainsi de toucher 50 000 jeunes.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer les crédits de paiement et autorisations d'engagement de l'action 01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques du programme 350 – Jeux olympiques et paralympiques 2024 à hauteur de 4,5 millions d'euros en autorisations d'engagement et 4,5 millions d'euros en crédits de paiement, vers l'action 02 – Actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire du programme 163 – Jeunesse et vie associative.